



A noter sur vos agendas

17/06/2025 à 13h30 : CLLIN , salle des Commissions

18/06/2025 – 14h-15h : Groupe de travail « Correspondants en hygiène », salle de réunion, 6^{ème} Caroli

⚠️ Prévenir la légionellose nosocomiale à SAT

Suite à la mise en évidence d'une **contamination de plusieurs points de notre réseau d'eau chaude sanitaire à Legionella spp dont L. pneumophila**, ainsi que de trois cas de légionelloses nosocomiales (possibles ou certaines) à l'hôpital Saint Antoine depuis fin 2024, nous préconisons de procéder à la **sécurisation de tous les points d'eau par des filtres tous germes dans différents services**.

Sont concernés les services :

- Bâtiment Caroli « haut » (étages 5 à 9), à savoir **gastro-entérologie, hépatologie, chirurgie digestive, réanimation chirurgicale**, qui n'étaient jusque là pas sécurisés.
- Bâtiment Caroli « bas » (étages -1 à 4). Ces services sont déjà sécurisés au niveau des douches depuis le 20/02/2025, nous vous demandons **d'ajouter un filtre au niveau des lavabos**.
- Bâtiment Horloge, à savoir **médecine interne, endocrinologie, rhumatologie (jusqu'au déménagement à Lemierre) et endoscopie**, qui n'étaient jusque là pas sécurisés.

Même si les taux retrouvés sont inférieurs aux seuils fixés par la réglementation, compte-tenu des cas identifiés récemment et du profil des patient que ces services accueillent, nous recommandons de placer ces filtres tout germes dans les **chambres (douches et lavabos) et les douches communes des services**.

Mise en place de filtres tous germes dans les services

Filtres Aquatools® (au marché)	Filtres T-safe® (hors marché)
Filtres au marché, actuellement utilisés dans le bâtiment Caroli « bas ». 	 
Utilisation des filtres tous germes : <ul style="list-style-type: none">➤ La commande des filtres se fait par les services de soins.➤ Les filtres sont à changer tous les deux mois.➤ Pensez à inscrire la date de pose sur le filtre.	

Une page intranet pour l'UPRI !

Vous pouvez désormais retrouver toutes nos lettres d'information ainsi que nos actualités sur la page intranet [Saint-Antoine - Unité de Prévention du Risque Infectieux \(UPRI\) \(aphp.fr\)](#)
Sans ce lien vous pouvez aussi y accéder en tapant « UPRI » dans la barre de recherche





Zoom sur la légionellose

La légionellose est une infection pulmonaire grave due à **l'inhalation de bactéries du genre Legionella**. Ces bactéries ont un tropisme particulier pour l'eau dont la température est comprise entre 25 et 40°C, et se transmettent par inhalation de **microgouttelettes d'eau contaminée** (douche, aérosolthérapie...). Sa **période d'incubation est de 2 à 10 jours**, et il n'existe **pas de transmission interhumaine**.

Les patients les plus à risque sont les personnes âgées, les patients souffrant de diabète, de pathologies pulmonaires ou cardiovasculaires chroniques, les fumeurs ou encore les immunodéprimés.

La légionellose est une **maladie à déclaration obligatoire** qui peut être d'origine **nosocomiale ou communautaire**.



La légionellose en quelques chiffres

(données 2023 de Santé Publique France et de l'APHP).

- 1800 cas diagnostiqués en moyenne chaque année en France
- Une augmentation nette du nombre de cas entre 2022 et 2023 (+ 16 % en France)
- 3 cas nosocomiaux avérés à l'APHP en 2023
- Près de 3/4 des patients présentent un facteur de risque
- 10% des patients infectés décèdent de l'infection (et près de 40% pour les infections nosocomiales)

Prévention de la légionellose

Des **actions de prévention** sont mises en place à l'hôpital pour lutter contre la prolifération de la légionelle :

SERVICE DE SOINS

- ✓ **Limiter la présence du tartre** (bionettoyage quotidien, détartrage régulier).
- ✓ Mettre en place de **filtres terminaux tous germes** dans les services accueillant des patients à risque ou sur demande de l'UPRI.
- ✓ **Purger systématiquement toutes les semaines** les réseaux afin d'éviter la stagnation dans les **services ouverts**.

UPRI

- ✓ **Contrôler annuellement (au minimum)** de la présence de légionelles dans le réseau d'eau chaude sanitaire et d'eau froide.

SERVICES TECHNIQUES

- ✓ Avoir une température de production (>55°C), de manière à avoir une **température d'eau aux points d'usage >50°C**.
- ✓ Identifier et **supprimer les bras morts, installer des clapets anti-retour**.
- ✓ **Calorifuger les canalisations** pour empêcher de réchauffer l'eau froide et inversement.
- ✓ **Purger systématiquement toutes les semaines** les réseaux afin d'éviter la stagnation pour les **services fermés**.
- ✓ Mettre en place d'un **carnet sanitaire** des réseaux d'eau avec suivi des travaux et actions.

Certification des établissements de santé



Tous les **4 à 6 ans**, les experts visiteurs de la HAS procèdent à la **certification de tous les établissements de santé (publics et privés)**. Le prochain cycle de certification démarre en France en **septembre 2025** et concernera nos hôpitaux l'année prochaine.

- Des **visites à blanc** auront lieu **1 an avant la certification** pour chaque site, soit l'été 2025 (SAT/TRS/RTH) et fin 2025 (TNN).
- Les visites de certification auront lieu entre **mai/juin 2026 (SAT/TRS/RTH) et novembre 2026 (TNN)**.

Parmi les **critères impératifs** définis par la HAS, **2 critères concerneront le risque infectieux** :

- **Respect des précautions standards d'hygiène** : respect des indications d'hygiène des mains ; recours en 1^{ère} intention à la désinfection par friction hydroalcoolique et connaissance des indications du lavage à l'eau et au savon ; gestion des excréta ; connaissance de la conduite à tenir en cas d'AES ; suivi des indicateurs en lien avec l'UPRI et mise en place d'actions d'amélioration.
- **Dans les secteurs interventionnels (bloc, endoscopie, radiologie interventionnelle) : maîtrise des risques, notamment infectieux, liés aux équipements et aux pratiques professionnelles** : réalisation de la préparation cutanée de l'opéré selon le protocole défini avec l'UPRI ; tenue conforme et dédiée au secteur et respect du 0 bijou ; traçabilité de la conformité des équipements à l'ouverture de la salle, notamment.